

*LORNE.*

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes copie des Lettres Patentes passées sous le Grand Sceau du Royaume-Uni constituant l'office de Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, et des Instructions Royales accompagnant icelles ; aussi copie de la Commission de Sa Majesté le nommant Gouverneur-Général de la dite Puissance.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 19 février, 1879.

1

CANADA

LETTRES PATENTES, sous le grand sceau du Royaume-Uni, établissant la fonction de gouverneur-général du Canada.

*Lettres patentes*

*En date du 5 octobre 1878.* }

*Victoria*, par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, impératrice de l'Inde, à tous ceux qui ces présentes lettres verront,—salut.

I. Comme, par lettres patentes sous le grand sceau de notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, datées de Westminster le vingt-deuxième jour de mai 1872, l'an trente-cinquième de notre règne, nous avons constitué et nommé gouverneur-général du Canada, pour le temps que nous voudrions et qu'il nous plairait, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller Frederick Temple, comte de Dufferin, chevalier de notre ordre très-illustre de Saint-Patrice, chevalier commandeur de notre très-honorable ordre du Bain (à présent chevalier grand'croix de notre ordre